Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PV de difficulté obligatoire assignation partage judiciaire succe

---
Par sandra22

Bonjour,

Est-ce qu'il faut obligatoirement fournir un pv de difficulté pour un partage judiciaire de succession?
Je suis assignée en partage judiciaire mais aucune conciliation n'a eu lieu chez le notaire et donc il n'y a pas de pv de difficulté dans le dossier.

Merci pour vos réponses.